

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE DIMANCHE

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10,
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours,
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Monaco, le 27 Décembre 1868.

NOUVELLES LOCALES.

Sa Majesté la Reine Douairière de Prusse est arrivée au Palais de Monaco mercredi 23 de ce mois, à 2 heures.

Le Prince Charles III, entouré des Princes et Princesses de Sa Famille et des Dignitaires, Officiers et Dames de la Cour, a reçu Sa Majesté au bas du grand escalier de marbre.

La Reine était accompagnée de trois Dames d'honneur et d'un Chambellan.

Sa Majesté, après avoir visité les appartements et parcouru les jardins, est repartie pour Menton vers quatre heures.

Le Prince Albert a rendu visite, jeudi dernier, à S. M. la Reine Douairière de Prusse: S. A. S. est également allée hier à Menton chez S. A. R. Madame la Duchesse de Gènes.

Mardi 22 a été donné au Palais le premier grand dîner de la saison.

M. Ch. Molé fils, flûtiste, s'est fait entendre au Casino, dans le concert de dimanche dernier. Ce jeune artiste a mérité les encouragements du public en exécutant deux morceaux d'une très-grande difficulté.

Dans le même concert, M. Oudshoorn, violoncelliste, a fait entendre la romance de l'*Eclair* qui avait été redemandée, et a partagé les bravos de l'auditoire avec ses accompagnateurs, M. Printz, clarinettiste et M. Hasselmanns, harpiste.

La plupart des touristes qui viennent, tous les hivers, à Monaco, connaissent ce pays, mais pour les nouveaux venus, il est bon de publier un article sommaire sur la Principauté, sur sa situation topographique, sur son histoire, sur ses paysages, sur les embellissements successifs dont elle a été dotée. Parlons donc en détail des origines et des beautés de Monaco.

Un hercule grec aurait fondé, selon les auteurs de l'antiquité, la ville qui reçut son nom (*Portus Herculis Monæci*) (590 avant J.-C.) Ce fut seulement vers le X^{me} siècle que Grimaldus, descendant de Grimoald, fils de Pépin d'Héristal, chassa les

Sarrasins de Monaco et s'établit dans le pays. Depuis ce temps les Grimaldi jouèrent des rôles importants en France et en Italie. A chaque page de l'histoire, ce nom se trouve écrit en lettres d'or.

Consultez *Monaco et ses Princes* par M. Métivier, afin de vous initier aux mœurs et coutumes de ses habitants.

Le plateau ou rocher sur lequel est bâtie l'ancienne ville est situé au-dessous de la *Tête de chien*, colosse de granit qui a toutes les formes qu'on veut bien lui prêter en fermant un peu le coin de l'œil. Les jardins aériens qui sont suspendus sur la crête du rocher au midi sont des plus séduisants.

On descend pour ainsi dire du ciel vers la mer, au milieu de bosquets, d'allées, de labyrinthes, tracés en zig-zags dans des touffes de fleurs, de plantes et d'arbustes toujours verts qui exhalent un parfum enivrant.

L'immense Palais des Princes est bâti entre la ville et la montagne sur une sorte d'isthme, il est entouré de tous côtés de vieux remparts, de poternes, de barbicanes etc., qui rappellent les fortifications du moyen-âge.

Les belles fresques de la cour d'honneur par Michel-Ange Caravaggio sont aujourd'hui entièrement restaurées.

Les jardins sont aussi renommés pour leur riche collection de plantes exotiques.

La *Condamine*, vallée qui s'étend directement au pied du rocher, sépare la ville du *Casino*, bâti depuis 1862 sur le plateau de Monte Carlo.

Le *Casino* est entouré d'un bois de citronniers et d'oliviers, au milieu duquel s'élèvent de splendides hôtels, restaurants et cafés. La terrasse qui donne sur la mer est une des promenades les plus agréables. On y jouit d'un vaste coup d'œil sur toute la côte de la Ligurie.

Le plateau de Monte Carlo est plein de sites charmants, de promenades pittoresques et partout ombragées par de magnifiques orangers et des massifs de palmiers et de dattiers.

Les *Moulins* ont une réputation justement acquise. La verdure, les fleurs et les fruits, s'y rencontrent toute l'année.

En descendant du Casino, il fait quelquefois bon de visiter un délicieux petit vallon, au bas de la montée, près la villa Colombe, c'est celui de Sainte-Dévote et sa chapelle.

Monaco possède encore un grand établissement de bains où le traitement hydrothérapique peut être suivi avec succès.

L'usine à gaz, située à la pointe occidentale du

port, fournit amplement à la ville des flots de lumière qui l'éclairent chaque soir comme pour une fête de nuit.

Des travaux importants s'exécutent en ce moment sur le versant oriental du plateau de Monte Carlo. De grands jardins, plantés de massifs de palmiers, de pins, de chênes verts, etc., s'étendront depuis le Café de Paris jusqu'à la mer. Ça et là, ils seront ornés de cascades et de bassins qui répandront partout la vie et la fraîcheur.

Une nouvelle salle a été construite à l'aile droite du Casino. Elle dépasse en luxe et en confort tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce splendide Eldorado. Nous en donnerons prochainement une description détaillée.

L'orchestre du Casino est, sans contredit, l'un des meilleurs de tous les établissements de Bains de l'Europe.

Qu'on ne croie pas que Monaco reste stationnaire au milieu du mouvement qui s'opère autour de lui. Grâce à l'initiative du Prince, qui gouverne ce pays comme un bon père de famille, Monaco est doté d'écoles, de Pensionnats, et d'un Hôtel-Dieu qui a rendu des services signalés par ces temps de grands travaux qui attireraient sur le territoire de la Principauté une population fort nombreuse d'ouvriers de toute profession.

Le chemin de fer de Nice à Monaco est un travail gigantesque. Il aboutit au pied du rocher de Monaco après avoir traversé onze tunnels, dont le plus grand, celui de Villefranche, n'a pas moins de 1,600 mètres de long; il a par intervalles des murs de soutènement de 25 à 30 mètres de hauteur, et il est souvent taillé dans des rochers à pic, de 125 à 150 mètres d'élévation.

On lit dans le *Journal de Nice* :

Le Jeu et les maisons de Jeux.

En traitant cette question, nous n'allons pas discuter le droit que peut s'arroger une Chambre de commerce ou un Conseil municipal, de s'immiscer dans les affaires d'un Etat voisin, sous des prétextes plus ou moins spécieux, pas plus que nous ne voulons faire l'apologie d'une passion malheureuse, qu'il faut considérer comme une infirmité inhérente à l'espèce humaine, ou plutôt comme une maladie incurable qu'il est folie de vouloir extirper, mais dont on doit atténuer les effets par des dérivatifs.

Ce que nous voulons, c'est tout simplement dresser une rapide statistique.

Depuis que le monde existe, depuis que l'homme a

joui de la faculté de son intelligence et de l'exercice de ses membres, il a joué, n'importe sous quelle forme ou sous quelles dénominations; tant qu'il restera debout il jouera, le jeu étant le passe-temps favori des classes opulentes et oisives, aussi bien que du lazzarone ou du manouvrier qui se délecte à la *morra*, à défaut de Bourses, de cartes et de roulettes.

Sans remonter au déluge, ne sait-on pas que la tunique du Christ fut jouée aux dés par les soldats romains et que des dés ont été trouvés dans les fouilles de Pompéï, et encore ceux-ci étaient pipés.

En ce qui concerne Monaco, où règne un prince aussi souverain dans son petit Etat, que le Tsar dans toutes les Russies, il est bien évident que le gouvernement impérial ne voudra pas plus exercer une pression sur le prince Charles III, qu'il n'en a exercé sur le gouvernement grand-ducal de Bade, dont la maison de jeux est aux portes de Strasbourg, où, des trains de plaisirs, organisés en dehors du service ordinaire, facilitent aux amateurs les moyens d'aller satisfaire leur passion.

En France, les jeux de hasard se jouent dans plus de trois cents cercles, y compris les cercles de Nice, où le jeu est bien plus important qu'à Monaco. Dans ces derniers temps cinquante maisons de jeux se sont établies à Paris avec boutique ouverte où l'on joue sur toutes les courses de chevaux. Plusieurs de ces maisons réalisent des bénéfices qui s'élèvent de 1,500 fr. à 2,000 fr. par jour.

Examinons, à présent, la question de jeu en Europe.

L'Italie possède une loterie qui rapporte au-delà de vingt millions de francs nets. Dans ce pays, on le sait, les personnes qui jouent à la loterie, sont prises en général dans les classes les plus infimes de la société. Cette même loterie existe dans les Etats-Romains, en Autriche, en Espagne, etc.

Les loteries dites par classes, existent dans toute la Prusse et dans plusieurs états d'Allemagne, tels que Brunswick, Saxe, etc., ainsi qu'en Suède.

Les bénéfices de ces loteries diverses, dépassent le chiffre de 200,000,000 de francs par an.

A côté des loteries se placent les jeux de Bourses qui subsistent dans presque toutes les grandes villes. Lyon, Bordeaux, le Havre, Lille, Marseille, etc., etc., enlèvent au public joueur, à l'aide de ces institutions, reconnues et patronnées par le gouvernement, de 2 à 300 millions par an.

Il s'est perdu dans la spéculation sur les affaires émises par le Crédit Mobilier et sur les actions du Crédit Mobilier lui-même au-delà de 600 millions.

Les maisons de jeux, ont vécu en France, pendant 70 ans. Supprimées pour cause d'immoralité, elles furent rétablies quelque temps après dans l'intérêt de la morale publique, pour réfréner les tripots clandestins. Tels furent les considérants du décret qui les réintégra.

En Prusse les maisons de jeux existent depuis 117 ans, époque de la création du premier établissement à Aix-la-Chapelle.

A Spa, ville célèbre pour ses jeux, il y avait, depuis la seconde moitié du XVIII^{me} siècle, de nombreux salons ouverts, où des étrangers se réunissaient pour causer, faire de la musique, danser et entourer les tables de pharaon, de *cavagnole* et de *biribi*.

Les magistrats Spadois ne tardèrent pas à reconnaître l'importance des bénéfices que la tenue des jeux rapportait aux entrepreneurs, ils désirèrent en faire profiter la caisse communale, et, pendant la saison de 1762, ils surent intéresser à leurs projets le prince-archevêque d'Augsbourg, qui y venait depuis quinze ans. Ce prince de l'Eglise consentit à leur servir d'intermédiaire; il remit lui-même leur supplique à son confrère Jean-Théodore de Bavière, prince-évêque de Liège, et ce prince souverain, par acte du 1^{er} octobre de la même année, octroya à la communauté de Spa, le privilège exclusif d'avoir un édifice spécial pour y donner des bals publics et y ouvrir une banque de jeux. L'année suivante, le même prince-évêque de Liège, donna deux autres concessions; et certes, à

cette époque, S. Em. Jean-Théodore ne croyait pas commettre un acte d'immoralité.

Comment les jeux ont-ils pu exister si longtemps dans un si grand nombre de pays et de localités différentes, sans que les gouvernements qui s'y sont succédé aient cru commettre une action immorale en donnant ces concessions. Voilà ce que ne nous diront pas ces *boyards* de la morale outragée, qui ont choisi Monaco pour leur « tête de turc. »

Poursuivons. En Angleterre où il n'y a ni maisons de jeux, ni loteries autorisées, on se ruine dans les paris de courses de chevaux, et Londres est peuplée de tripots clandestins où l'on joue le *trente et quarante* et la roulette.

En Egypte il existe au moins cinquante maisons de roulettes non autorisées, mais tolérées. Les personnes qui ont visité la terre des Pharaons savent à quoi s'en tenir là-dessus, et ne nous apprendraient rien en faisant connaître que le Caire, lui seul, en possède plus de vingt.

En Autriche où les jeux de hasard ne sont pas autorisés, il existe un nombre infini de roulettes clandestines.

En Amérique où les jeux ne sont pas concessionnés, l'abus du jeu est bien autrement effrayant qu'en Europe. Le nombre des maisons de roulette et de pharaon est illimité. Citons particulièrement New-York, Baltimore, Cincinnati, Philadelphie, la Nouvelle-Orléans. Il est vrai que c'est le « pays de la liberté », et aussi celui où vont une foule d'aventuriers et de parasites de toute nation, dont quelques-uns reviennent épurés par le contact des dollars et des nègres.

Ainsi, quoi qu'on ergote, quoi qu'on fasse pour arracher l'homme à une passion qu'il secrète comme la bile et le sang, le jeu se produira toujours et partout sous toutes sortes d'appellations et de modes. Jamais on ne l'anéantira... C'est donc par un *drainage* intelligent qu'il faut en neutraliser les effets, et cela sans attenter à la liberté de l'homme, maître de sa bourse et de sa vie.

Avant d'en finir sur ce chapitre et au lieu de sophismes, d'hypothèses et de paradoxes, qu'on fait parader au nom de la morale, de la religion, de la raison offensées, moins encore qu'en vue de certains intérêts personnels qui se tiennent derrière la coulisse, établissons une comparaison irréfutable.

L'individu qui crée un établissement financier par actions avec un capital insuffisant eu égard à l'importance des affaires qu'il traite, ne fait-il pas jouer à ses actionnaires un jeu de hasard bien autrement dangereux que le trente et quarante et la roulette? car il sait bien, qu'à la première crise financière ou commerciale, non-seulement tous ses actionnaires seront ruinés, mais que tous ses créanciers perdront tout ou partie de leurs créances, ainsi que cela s'est produit, il y a environ trente ans, à Paris, avec la caisse d'un célèbre banquier, qui a fait perdre non-seulement 20,000,000 à ses actionnaires, mais aussi 40 0/0 à ses créanciers. Cette immense catastrophe financière fit un bruit qui dure encore.

Quant aux conséquences du voisinage des jeux de Monaco, ce n'est pas à un point de vue fâcheux que nos édiles l'envisageaient il y a peu d'années.

En 1853, pour obvier sérieusement au scandale des tripots qui pullulaient à Nice, et arrêter si cela était possible la frénésie du jeu qui envahissait toutes les classes de la société, le syndic accorda à M. Schneider la concession d'un établissement semblable à celui de Monaco, dans la maison Pollan, sur la Promenade des Anglais. Cette création avorta par suite de circonstances indépendantes de la volonté du Conseil municipal de Nice.

Comme son prédécesseur, notre maire sait fort bien qu'on ne dompte pas cette passion, dont s'enflèvent certaines natures, et que les maisons où le jeu est réglementé et surveillé par la police, offrent un caractère de sécurité qui ne saurait aucunement exister dans les maisons de jeu clandestines.

On prête à M. Malausséna un mot qui caractérise

parfaitement cet esprit fin, judicieux et pratique :

« Je demanderai la suppression des jeux de Monaco, « à la condition qu'on les mettra à Nice; » ce qui signifie que Monaco, loin de porter préjudice à la prospérité de Nice, est un agent direct pour la développer.

Quant au mot de M. le Maire de Nice :

Se non è vero, dete essere.

ALZIARY DE ROQUEFORT.

THÉÂTRE.

Samedi 19 décembre: *La Corde sensible*; — *Le Bouquet*.
Mardi 22: — *La Consigne est de ronfler*; — *Madame est couchée*.

Les chroniqueurs des feuilles parisiennes s'étonnent de voir la grande ville aujourd'hui désertée en plein hiver autant qu'elle l'était autrefois pendant l'été. Le goût des voyages s'est emparé de toutes les classes de la société. Tout le monde veut être touriste, au moins une fois en sa vie, et, comme le siècle, en vieillissant, s'est fait sybarite, les hommes de nos jours, dès que souffle décembre, s'en vont chercher les cieux cléments du midi, bravant les lois de la mode qui retenaient nos pères dans les capitales, pendant la rigoureuse saison nommée, on ne sait trop pourquoi, la saison des plaisirs.

Saison des plaisirs! ce nom heureux n'est justifié, en hiver, que sur notre magnifique littoral méditerranéen, à Monaco, par exemple où l'étranger peut goûter le plaisir parisien par excellence, le plaisir du théâtre.

La scène de Monte Carlo est en progrès cette année. La saison dernière, on avait engagé une troupe complète de jeunes comédiens remplis de bonne volonté mais quelque peu inexpérimentés. Cependant ces braves artistes firent de leur mieux, et, grâce à quelques célébrités de passage, la saison théâtrale fut excellente. Cet hiver, elle sera brillante, grâce à l'engagement des artistes du Palais-Royal.

Pendant deux mois, MM. Geoffroy, Priston, Pellerin, MM^{mes} Paurelle, Neveux, Petit et les autres dont le nom m'échappe, toute la joyeuse troupe, donneront aux touristes des soirées désopilantes comme on en passe rarement à trois cents lieues de la galerie Montpensier.

Déjà nous avons assisté à deux représentations et applaudi les principaux artistes.

Geoffroy est un des types les plus complets du bourgeois moderne, du bourgeois parisien, un boursier bien portant, tenant de Mercadet et de Prudhomme, toujours content de lui-même, très gouailleux et très naïf. Lovelace sur le retour dans *Le Bouquet*, un acte très vif, très spirituel et très ingénieux des auteurs de la *Belle Hélène*; mari caudide dans *Madame est couchée*, Geoffroy est toujours naturel, et doit ses succès à la franchise, à la rondeur de son jeu.

Priston est le plus amusant des jeunes premiers comiques; sous le veston du petit crevé ou sous la tunique écourtée du tourlourou, il sait prendre des airs étonnés et fins qui provoquent le rire. Elégant jusqu'à l'impertinence dans *Le Bouquet*, il a été bouffé jusqu'au grotesque dans *la Consigne est de ronfler*. Un artiste n'obtient pas un égal succès dans deux rôles si différents, sans être un comédien de la bonne école.

Pellerin a mis beaucoup de bonhomie dans son personnage du capitaine Tavernier; mais cet artiste joue surtout d'une façon supérieure les rôles

d'homme furibond. Dans le *Tigre du Bengale*, dans le *Serment d'Horace*, dans les *Méli Mélo*, Pellerin est impayable, et j'espère bien que nous l'applaudirons dans ces trois charmantes comédies.

M. Vollet a dit avec esprit les couplets de la *Corde sensible* et très-bien rendu la note sentimentale que Lambert-Thiboust a toujours mêlée à la bonne humeur de ses vaudevilles.

M^{me} Paurelle a obtenu un succès de fou rire dans *Madame est couchée*, où elle jouait un rôle de soubrette qui ferait pâlir de jalousie les Marton et les Dorine de l'ancien répertoire.

MM^{mes} Neveux, Petit et O' Hara ont eu aussi leur part de bravos mérités, mais pour ces charmantes actrices les lundistes parisiens ont épuisé depuis longtemps leur répertoire de formules élogieuses. Que dire après ces maîtres critiques ?

BIBLIOGRAPHIE.

Magasin d'éducation et de récréation

publié par Jean Macé et P. J. Stahl (1).

S'il est d'une extrême difficulté de savoir bien écrire pour des hommes, la tâche d'écrire pour des enfants est plus délicate encore. Leur âge commande tous les ménagements et tous les soins, il exige toutes les réserves. On a souvent comparé les enfants à des fleurs, et l'on a eu raison. Tout choc un peu rude, toute leçon un peu crue ou un peu sévère, font des meurtrissures ou des taches à leurs corps qui se forment à peine et à leurs intelligences qui commencent de même à se développer.

Mais on ne saurait de trop bonne heure veiller à l'accroissement de ces petits corps, si frêles et si doux, et à la floraison de ces petites intelligences, si fines et si alertes déjà !

Les hommes de talent et de cœur qui se consacrent à un pareil travail sont dignes assurément de tous nos respects et de tous nos éloges. Pendant que nous autres, cédant au vent de nos ambitions et de nos caprices, nous faisons si bon marché du présent, ils s'appliquent à préparer et à sauvegarder l'avenir, à pousser devant nous notre génération, dans le chemin d'un progrès salutaire et réel.

Il n'est, à bien voir, qu'un moyen d'améliorer l'homme, c'est d'améliorer l'enfant.

Tout ce qui s'adresse à l'enfant, à ses mains et à son esprit, — le hochet, le joujou, le livre, — ne peut donc passer, sans qu'il doive y prendre garde, sous les yeux de l'homme prudent et sage qui a le souci de l'avancement de sa famille et de l'honneur de son nom.

Mais comment initier par degrés à la vie et à la connaissance du monde ces êtres charmants et rieurs, la joie et l'amour de notre foyer ? Comment les intéresser avec fruit, les éclairer sans les troubler et, sans les tromper, les rendre heureux ?

Il ne faut jamais jouer avec l'erreur, et ces curiosités naïves ont besoin surtout de la vérité, de tout ce qu'elles peuvent embrasser et comprendre de vérité. Que la fiction même en soit tout imprégnée, de façon à en laisser des marques dans leur mémoire, dans leur entendement, dans leur volonté !

Ce ne sont pas, dans cette grave besogne de l'éducation et de l'instruction de l'enfance, les méthodes qui manquent. Bien des esprits distingués, animés de la plus louable émulation, s'en sont occupés diversement ; pour ne parler ici que des livres, et entre les livres, de ceux-là seulement qui sont écrits en français, la bibliothèque des enfants formerait à elle seule toute une branche de notre littérature.

Les *Contes* de Perrault, les *Petites Comédies* de Berquin, je ne sais combien de fables et d'autres récits ont été conçus, trouvés et publiés à leur usage. Chaque fin d'année en amène encore des variétés imprévues et inédites.

Le livre est excellent sans doute, et les belles gravures, qui commentent et illuminent le texte, en doublent l'intérêt et le charme. Mais, grâce à nos habitudes présentes, l'information régulière et qui, dans sa succession et ses retours, paraît toujours nouvelle, le journal, en un mot, s'est fait, à côté du livre, une place fort importante et qu'il serait injuste de lui contester.

Eh bien ! comme les pères et les mères, les enfants ont aussi leur journal, leur revue très-intéressante et très-variée qui les instruit et les amuse. Des écrivains pleins de goût, pleins d'érudition et de talent, les traitent noble-

ment et dignement, en véritables petits hommes et petites femmes qu'ils sont et, dans une encyclopédie appropriée à leur esprit, à leur cœur, à leur plaisir, ils ne leur laissent rien ignorer de ce qu'il faut savoir pour être justes, vertueux et bons, pour être heureux et se faire aimer. Là est la partie morale du journal, qui a, en outre sa partie scientifique, artistique et littéraire, où l'agrément sérieux et utile abonde. Pas de leçon pédante, pas d'enseignement ennuyeux et abstrait, mais de la bonne humeur à toutes les pages, et la science doucement insinuée à travers l'anecdote bien venue, l'aventure émouvante ou joyeuse, la relation de voyage, l'apologue et le roman.

Ce journal, qui a fait ses preuves depuis tantôt cinq ans et a conquis les plus enviés suffrages, c'est le *Magasin d'éducation et de récréation*. Beaucoup le connaissent ; mais il est appelé, selon moi, à élargir encore de plus en plus le cercle de ses lecteurs.

Le *Magasin d'éducation* tient la place et remplit le rôle d'un aimable et bienveillant professeur, ou plutôt de vingt professeurs différents qui attirent et captivent les attentions, sans les fatiguer jamais ni les contraindre. Lui, il ne gronde pas, il n'est ni hargneux ni bourru, et la morale qu'il fait n'est point armée de la férule. Il mêle dans son ordonnance ingénieuse, dans son économie savante, et entrelace avec art toutes les branches des connaissances humaines, histoire, géographie, géologie même, botanique, histoire naturelle, etc., en les mettant à la portée de ce public léger de petits garçons et de petites fillettes.

L'éducation ne diffère en rien de la récréation ; au contraire, elle relève la récréation et lui prête une saveur encore, un attrait des plus piquants à la fois et des plus profitables.

Toute la famille y prend part : dans ses sujets nombreux, qui touchent à tant de choses, il y a aussi de quoi frapper peut-être et distraire aussi les grands parents.

Entraînés au dehors et retenus loin de nos enfants par nos travaux ou nos affaires, le *Magasin d'éducation et de récréation* leur parlera pour nous, leur parlera de nous, et leur apprendra, sans cesser un moment de les amuser, ces précieux éléments que nous avons souvent oubliés nous-mêmes.

Ils joueront en quelque sorte avec ce rayon de soleil. Ce rayon de soleil éclaire, féconde, purifie et fait grandir.

Et puis quelles belles images ! quelles vignettes incomparables, semées à profusion à droite et à gauche, sur chaque feuillet qu'on retourne ! Stahl, Jean Macé et Jules Verne sont certainement de spirituels et savants écrivains et qui n'ont pas besoin qu'on les recommande ; mais comme Froment, Frolich, Bertall, Riou, etc., sont, eux aussi, de naïfs et profonds observateurs, et comme il savent bien saisir du bout de leur crayon la nature et la vérité que Jean Macé, Stahl et Jules Verne saisissent si bien du bout de leur plume !

L'œuvre enfantine, ainsi complétée et parfaite, et couronnée par l'Académie française qui en a reconnu la haute valeur, est maintenant à tous les titres et de par tous les droits l'amie du foyer domestique. Les pères, les mères et les enfants la recherchent, et tous ils y trouvent, en effet, l'éducation et la récréation, ce qui va et plaît à nos enfants ayant toujours réussi, croyez-moi, à nous aller à nous-mêmes et à nous plaire. D'eux à nous, la distance est si courte et le lien si étroit !

Le *Magasin d'éducation et de récréation* me fait penser encore à cette fleur d'honnêteté et de décence qu'il est doux d'introduire dans sa maison et de cultiver en famille.

OCTAVE LACROIX.

HYACINTHE GISCARD, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 19 au 25 décembre 1868.

NICE. b. v. *Palmaria*, français, c. Questa, m. d.
 CETTE. b. *Louis Désiré*, id. c. Roquette, vin
 NICE. b. *Mont de piété*, id. c. Balestra, m. d.
 ID. b. *Aigle impérial*, id. c. Olivier, id.
 ID. b. v. *Palmaria*, id. c. Questa, sur lest
 MARSEILLE. b. *Sept frères*, id. c. Giraud, bois
 CETTE. b. *Elvire*, id. c. Palmaro, vin
 BARCELONNE. b. *Satélite*, espagnol, c. Dalmas, caroubes
 ID. b. *Mariette*, id. c. Duart, id.
 SUNDERLAND. brick *Jeune Alexandre*, français, c. Gauzie, houille
 MARSEILLE. b. *Gloria di Dio*, italien, c. Manara, m. d.
 NICE. b. v. *Palmaria*, français, c. Questa, m. d.
 ID. id. id. id. id.
 VINTIMILLE. b. *N.-D. des Miséricordes*, italien, c. Marcenaro, sur lest
 NICE. b. v. *Palmaria*, français, c. Questa, m. d.
 ID. b. *Vierge des anges*, id. c. Palmaro, id.

NICE. b. v. *Palmaria*, français, c. Questa, m. d.
 ID. b. v. *Palmaria*, id. c. Questa, id.

Départs du 19 au 25 décembre 1868.

VILLEFRANCHE. b. *Résurrection*, français, c. Ciaïis, id.
 NICE. b. v. *Palmaria*, id. c. Questa, id.
 MENTON. b. *Mont de piété*, id. c. Balestra, m. d.
 NICE. b. v. *Palmaria*, id. c. Questa, sur lest
 ID. id. id. id.
 ST-TROPEZ. b. *le Modeste*, id. c. Bienvenu, id.
 VINTIMILLE. b. g. *St-Joseph*, italien, c. Bontà, id.
 NICE. b. v. *Palmaria*, français, c. Questa, sur lest
 ID. id. id. id.
 ID. id. id. id.
 ID. id. id. id.

CASINO DE MONACO

Dimanche 27 Décembre 1868

CONCERT

Sous la direction de M. Eusèbe Lucas

2 HEURES DE L'APRÈS-MIDI.

Marche
 Ouverture du *Brasseur de Preston* ADAM.
 Boléro des *Vépres siciliennes* VERDI.
Neumasker, polka FAUST.
 Ouverture du *Domino noir* AUBER.
 Fantaisie sur *Faust* de Gounod GUNG'L.
 Valse GUNG'L.
 Final ZIEHRER.

8 HEURES DU SOIR.

SOLISTE : M. Delpech, Cornettiste
 Oudshoorn, Violoncelliste.

Marche indienne de l'*Africaine* MEYERBEER.
Robespierre (Scène de la révolution française) LITTOLF.
 Entr'acte de *Philon et Baucis* GOUNOD.
Thèmes et variations (M. Delpech) HUMMEL.
 Ouverture de *Maritana* WALLACE.
Souvenir des bords du Rhin (M. Oudshoorn) SERVAIS.
 Valse STRAUSS de Vienne.
 Final BILSE.

Mardi 29 Décembre 1868, à 8 heures du soir

4^e REPRÉSENTATION

donnée par les Artistes du théâtre

du

PALAIS-ROYAL DE PARIS

LE BOUQUET

Comédie en un acte de MM. HENRI MEILHAC et LUDOVIC HALÉVY.

M. Geoffroy Gaillardin.
 M. Priston Bicoquet.
 M^{lle} Neveux Jeanne.
 M^{lle} Petit Pauline.

LES CURIEUSES

Comédie en un acte de MM. HENRI MEILHAC et A. DELAVIGNE.

M. Priston Comte Alexandre
 M. Pellerin M. Puck.
 M. Laroche Istwann
 M^{lle} Paurelle Comtesse Ismail
 M^{lle} Neveux M^{me} de Lauwereins
 M^{lle} O' Hara Francine

VENTE DE BIENS DE MINEURS.

A VENDRE AU RABAIS

Le 15 janvier prochain (1869), à dix heures du matin, devant M. le Président du Tribunal Supérieur de la Principauté dans la salle d'audience du Palais de Justice, à Monaco,

Les immeubles ci-après désignés appartenant aux sieurs François Crovetto, Michel-Jean Crovetto, Stéphanie-Philippine-Marie Crovetto, demeurant à Monaco, enfants mineurs du sieur François Crovetto, et dame Françoise-Cécile Clerici son épouse décédés.

Sur la poursuite du sieur Pascal Gindre, maître cor-

(1) J. Hezel, éditeur, 48, rue Jacob, Paris.

donnier, demeurant à Monaco, tuteur des dits mineurs,
En présence du sieur Nicolas Otto, maître ébéniste,
demeurant en cette dite ville, subrogé tuteur *ad hoc* des
mineurs susnommés;

DÉSIGNATION :

1° Un premier étage d'une maison située à Monaco,
rue du Milieu, n° 41, ce dit étage confrontant au nord
la rue du Milieu, au midi et au-dessus M. de Sigaldi, à
l'est M^{me} Thérèse Marsan, à l'ouest François Gastaud :

2° Une écurie située rue des Remparts, à Monaco,
confrontant au midi et au-dessus M. Ciaï, à l'est M.
Henri Crovetto ;

3° Le cinquième de partie d'un 1^{er} étage et de partie
d'un rez-de-chaussée d'une maison dénommée le Collège,
située à Monaco, rue de Lorraine, n° 13, confrontant le
tout ensemble au midi la cour commune de la maison,
au nord la rue de Lorraine, à l'ouest les hoirs Bosio, à
l'est l'escalier de la maison, au-dessus M^{me} Dévote Jof-
fredy, épouse Hercule Marquet ;

Les quatre autres cinquièmes étant possédés par les
oncles et tantes des mineurs.

La vente de ces immeubles a été consentie par le
conseil de famille des mineurs suivant délibération en
date du 7 septembre dernier homologué par jugement
du Tribunal Supérieur en date du 10 décembre suivant.
M. le Président du dit Tribunal Supérieur a donné en
outre son autorisation à cette vente par ordonnance du
22 octobre 1868, sur la mise à prix faite par M. l'Avocat
Général, le tout conformément aux articles 384 et 385
du code de Procédure civile.

La mise à prix a été fixée ainsi qu'il suit :

L'étage de maison rue du Milieu, trois mille francs. 3,000 fr.

L'écurie rue des Remparts, mille francs. 1,000 fr.

Le cinquième de la partie du 1^{er} étage et du
rez-de-chaussée, de la maison rue de Lorraine,
dix-huit cent francs. 1,800 fr.

Le cahier des charges, clauses et conditions auxquelles
la vente des dits immeubles aura lieu, a été déposé au
greffe du Tribunal Supérieur, le 3 novembre dernier.

Ces immeubles ont été exposés à l'audience de criées
du 30 novembre dernier sur les mêmes mises à prix que
dessus, mais ils n'avaient pu trouver d'acquéreurs et M.
le Président du Tribunal, par son ordonnance du dit
jour 30 novembre dernier, a renvoyé la vente aux en-
chères au 15 janvier 1869 pour être faite au rabais, tou-
jours sur la même mise à prix, en diminuant chaque
fois d'un franc conformément aux dispositions de l'arti-
289 du code de procédure civile.

S'adresser pour plus amples renseignements à M.
Henri Leydet, notaire et défenseur, à Monaco.

Monaco, le 26 Décembre 1868.

H. LEYDET, Notaire et Défenseur.

Chemin de Fer de Paris-Lyon-Méditerranée.
DE MONACO A NICE.

PRIX DES PLACES						DÉPARTS									
1 ^{re} CL.		2 ^e CL.		3 ^e CL.		STATIONS.		MATIN		SOIR					
Fr.	Cent.	Fr.	Cent.	Fr.	Cent.			H.	M.	H.	M.	H.	M.		
						Monaco		9	55	2	10	5	20	11	10
	80		60		45	Eza		10	08	2	23	5	33		
1			75		55	Beaulieu		10	16	2	31	5	41		
1	25		90		70	Villefranche-sur-mer		10	23	2	38	5	53	11	33
1	80	1	35	1		Nice		10	34	2	49	6	04	11	44

DÉPARTS															
1 ^{re} CL.		2 ^e CL.		3 ^e CL.		STATIONS.		MATIN		SOIR					
Fr.	Cent.	Fr.	Cent.	Fr.	Cent.			H.	M.	H.	M.	H.	M.		
						Nice		8	35	12	40	3	30	6	55
	55		45		30	Villefranche-sur-mer		8	51	12	52	3	42	7	07
	80		65		45	Beaulieu		8	58	12	59	3	49		
1			75		55	Eza		9	06	1	07	3	57		
1	80	1	35	1		Monaco		9	18	1	19	4	09	7	30

DE NICE A MONACO.

SERVICE DES BATEAUX A VAPEUR ENTRE NICE ET MONACO.

DÉPART DE NICE : 11 heures du matin.

DÉPART DE MONACO : 7 heures 1/2 du soir.

Billets de 1^{re} classe : fr. 1 50. — 2^{me} classe : 1 fr.

Omnibus entre Monaco & Menton

DÉPARTS DE MONACO :

1^{er} Départ 8 h. du m. — 2^e départ : 2 heures.
3^e — 4 h. du soir. — 4^e (du Casino) 10 h. soir.

DÉPARTS DE MENTON :

1^{er} départ 10 h. du matin — 2^e départ 1 h. du soir
3^e — 4 h. 1/2 du soir — 4^e — 7 h. —

Prix des places : fr. 1 50 — à Monaco, place du Palais ; — à Menton au bureau des Messageries Impériales

HOTEL DU LOUVRE

Cet hôtel entièrement remis et meublé à neuf par le
nouveau propriétaire, situé en face de l'établissement des
bains, à proximité de la gare et à cinq minutes du Casino
offre à MM. les étrangers tout le confort désirable.

Restaurant à la carte et à prix fixe.
Table d'hôte à 11 h. du m. et à 6 h. du soir.
Pension. — Prix très-modérés.
Café fumoir, piano, billard.
Service spécial. — On parle toutes les langues.

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adres-
ser à Henri Crovetto, place du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. Sangeorges,
rue de Lorraine, n° 11. et place du Casino.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo,
près le Casino.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des
Carmes. — Table d'hôte et pension.

JOLIES VILLAS pour **22,000 FR.**
Pour achat de maisons, campagnes ou lot de terrain,
S'adresser à M. de Millo.

BAINS DE MER DE MONACO

SAISON D'HIVER 1868-69.

Grand établissement Hydrothérapique à l'eau de
mer et à l'eau douce, sous la direction de M. le Docteur GILBERT-
DIERCOURT.

**Bains de mer chauds. — Salles d'Inhalation. —
Bains de vapeur.**

La contrée de Monaco, située sur le versant des Alpes-Mariti-
mes, est complètement abritée contre les vents du Nord : sa tempé-
rature, pendant l'hiver, est la même que celle de Paris dans les mois
de juin et de juillet.

Le Casino, qui s'élève à Monte Carlo, en face de la mer, offre à
ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements
des bords du Rhin, Wiesbaden et Hombourg. — **Nou-
velles Salles de Conversation et de Bal. — Cabinet
de Lecture** où se trouvent toutes les publications Françaises
et Etrangères. — **Concert** l'après-midi et le soir. — Orchestre
d'élite.

Le Trente et Quarante se joue avec le Demi refait
et la Roulette avec un seul zéro.

Grand Hôtel de Paris, à côté du Casino. Cet Hôtel
l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la
Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. **Beaux
Appartements. Magnifique Salle à manger. Salon
de Restaurant. Grand Café avec Billards. Cabi-
nets particuliers. — Cuisine française.**

La ville et la campagne de Monaco renferment des **Hôtels**,
des **Maisons particulières** et des **Villas**, où les familles
étrangères trouvent des logements à des prix modérés. — **Station
Télégraphique.**

Le superbe bateau à vapeur le Charles III, fait le service des Vo-
yageurs entre NICE et MONACO tous les jours, en trois quarts
d'heure.

On se rend de PARIS à MONACO par le chemin de fer de la Méditerranée en
vingt-trois heures ; de LYON en seize heures ; de MARSEILLE en six heures.